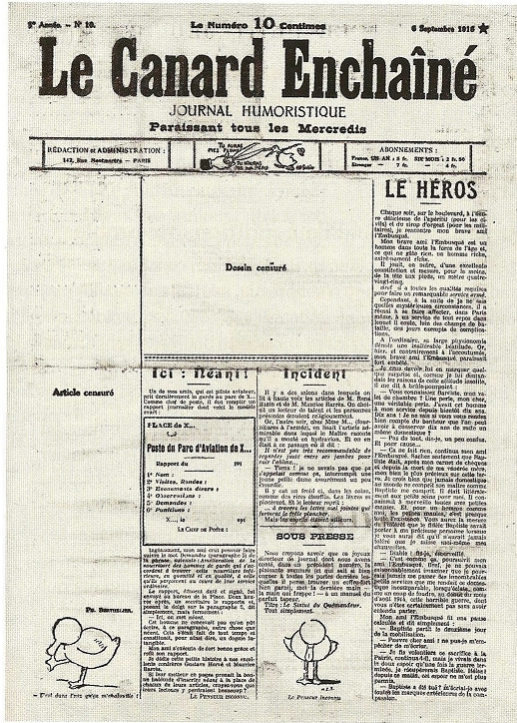


LES MEDIAS AU SERVICE DE LA PROPAGANDE D'ETAT PENDANT LA GUERRE 1914-1918



Une du *Canard enchaîné* censurée, 6 septembre 1916



Affiche de l'Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie, 1918



Carte postale à la gloire de l'Armée noire



Carte postale anti-allemande

L'établissement de la censure, le 5 août 1914

- « Interdiction de publier des renseignements de nature à nuire à nos relations avec les pays alliés, les neutres, ou relatifs aux négociations politiques.
- Interdiction en outre d'attaquer les officiers, de parler des formations nouvelles, de reproduire des articles parus dans les journaux étrangers.
- Avis de décès : ne doivent pas indiquer le lieu où le défunt est tombé.
- Interdiction de publier des articles concernant expériences ou mise en service d'engins nouveaux, des cartes postales ou illustrations reproduisant des canons ou des engins de guerre nouveaux ou du matériel ancien modèle, dans un paysage pouvant faire découvrir le lieu de l'emploi.
- Interdiction de publier des interviews de généraux.
- Surveiller tout ce qui pourrait sembler une propagande pour la paix.
- Interdiction de publier cartes postales renfermant scènes ou légendes de nature à avoir une fâcheuse influence sur l'esprit de l'armée ou de la population, cartes postales représentant matériel nouveau, armes, engins de toute nature.
- Suppression des manchettes en tête des communiqués officiels. »

Jean-Jacques Becker, *La France dans la Grande Guerre*. Laffont, 1980

Trois articles de Presse parus au début de la première guerre mondiale

« Dites bien que tous les Allemands sont des lâches et que la difficulté est seulement de les approcher. Dans la rencontre où j'ai été atteint, nous avons été forcés de les injurier pour les obliger à se battre. »

L'Écho de Paris, « Récit d'un blessé », 15 août 1914

« L'inefficacité des projectiles ennemis est l'objet de tous les commentaires. Les schrapnells éclatent mollement et tombent en pluie inoffensive. Quant aux balles allemandes, elles ne sont pas dangereuses : elles traversent les chairs de part en part sans faire aucune déchirure. »

L'intransigeant, 17 août 1914

« Nos troupes, d'ailleurs, maintenant, se rient de la mitrailleuse (...) On n'y fait plus attention. »

Le Petit Parisien, 11 octobre 1914